

5 Février 2024

PROVINCE DE QUÉBE
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg tenue le lundi le 5 février 2024 à 19 h 00 à la salle du Conseil, 1, 8^e Rang, Saint-Jean-de-Cherbourg

Sont présents :

Monsieur Jocelyn Bergeron, maire
Madame Jocelyne Sergerie, conseillère
Madame Francine Michaud, conseillère
Monsieur Herman Dumont, conseiller
Monsieur Maurice Gagnon, conseiller
Monsieur Jacques Leclerc, Conseiller
Monsieur Jimmy Richard, conseiller

Est aussi présente

Carole Bouchard directrice générale et greffière-trésorière

Les membres présents forment le quorum

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 05 par monsieur le maire Jocelyn Bergeron

2024-02-233 Lecture et ADOPTION ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le Maire a fait lecture du projet d'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Maurice Gagnon

D'adopter l'ordre du jour en laissant le point « varia » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-02-234 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JANVIER 2024

ATTENDU QU'É le conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 8 janvier 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Herman Dumont

D'accepter le procès-verbal du 8 janvier 2024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-02-05

APPROBATION DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES ÉMIS POUR LA PÉRIODE DU 5 JANVIER 2024 AU 1^{ER} FÉVRIER 2024 POUR LA MUNICIPALITE DE ST-JEAN-DE-CHERBOURG

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des documents remis par la direction générale;

IL est proposé par

Jimmy Richard
résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la municipalité de St-Jean-de-Cherbourg approuve la liste des comptes à payer, la liste des chèques émis, les salaires payés et la contribution financière de l'employeur totalisant les sommes suivantes:

Comptes à payer		51 913.78 \$
Chèques émis		630.86 \$
Salaires payés du 31/12/2023 au 27/01/2024	2 258.79 \$	
Contribution de l'employeur	240.79 \$	2 499.58 \$
TOTAL		55 044.22\$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée Carole Bouchard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie de la disponibilité de crédits pour ces dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-02-236 JOURNÉE DE LA PERFORMANCE SCOLAIRE

Il est proposé par

Madame Jocelyne Sergerie

Il est appuyé par

Monsieur Maurice Gagnon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De déclarer la 3^e semaine de février 2024 Ls journées de la persévérance
Scolaire dans notre municipalité du 12 au 16 février 2024

D'appuyer les efforts des partenaires de la démarche COSMOSS mobilité
autour de la lutte au décrochage les acteurs des milieux de l'éducation de
la politique de développement local et régional de la santé de la recherche
et des médias er des affaires- afin de faire de nos MRC des territoires

valorisant l'éducation et le considérant comme un véritable levier de développement pour leur communautés.

De s'engager à réaliser un geste concret favorisant la persévérance

Au cours de l'année 2024

2024-02-237 RENOUELEMENT DU BAIL DU BUREAU DE POSTE

A TTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg accepte de renouvelé le contrat au même condition avec Jocelyne Simard pour location de local pour le bureau de poste

IL EST PROPOSÉ PAR

Monsieur Herman Dumont

D'accepter le renouvellement

Durée du bail : 1 an

Coût du loyer : 120.00\$

Mme Simard accepte de continuer l'entretien ménager du bâtiment

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-02-238 DÉPÔT ET RÈGLEMENT DES ÉLUES

24-02-239 VARIA

Huile à chauffage- réservoir à l'huile- lavabo

2024-02-240 Période de question

Pourquoi depuis que le lavabo est installé l'eau

Ne coule presque plus dans la cuisine.

Question de Mme. Carolle St-Pierre PAR :

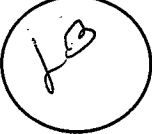
24-01-241 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR :

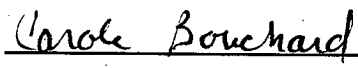
MADAME JOCEWLYNE SERGERIE

DE LEVER LA PRÉSENTE SÉANCE À 19H29

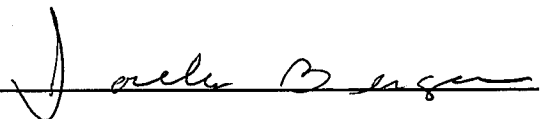
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Jocelyn Bergeron
Maire


Carole Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussignée, Jocelyn Bergeron, maire de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg, ayant
signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y
sont contenues.


Jocelyn Bergeron maire